



Les subventions d'engagement partenarial et de recherche et développement coopérative

27 Avril 2015

Robert Déziel, Ph. D. MBA

Gestionnaire, bureau régional du Québec



Conseil de recherches en sciences
naturelles et en génie du Canada

Natural Sciences and Engineering
Research Council of Canada

Canada



ORGANISME SUBVENTIONNAIRE FÉDÉRAL EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE AU CANADA

- **Budget annuel : 1,1 milliard \$**
- **250 millions \$ au Québec:**
 - 857 partenaires industriels
 - 2 648 professeurs appuyés par le CRSNG
 - 1 509 bourses accordées aux étudiants
- **300 millions \$ pour les partenariats universités/collèges-entreprises dont 70 millions au Québec**

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.



PROGRAMMES PHARES DE PARTENARIAT DU CRSNG

➤ Subventions d'engagement partenarial (SEP)

- universités
- collèges (CCTT)

➤ Subventions de recherche et développement coopérative (RDC)

- universités

➤ Subventions de recherche et développement appliquée (RDA)

- collèges (CCTT)



SUBVENTIONS D'ENGAGEMENT PARTENARIAL (SEP)

JUSQU'À 25 000 \$ POUR UNE PÉRIODE DE 6 MOIS

- Favorise de nouveaux partenariats entreprises-chercheurs universitaires ou entreprises-collèges
- Aucune contribution financière de l'entreprise
- Vise à résoudre un problème propre à une entreprise
- La propriété intellectuelle (PI) appartient à l'entreprise
- Traitement des demandes entre 4 et 6 semaines
- Taux de succès: 85 %



SUBVENTION ENGAGEMENT PARTENARIAL (SEP)

INFORMATIONS PRATIQUE

Pour être admissible, le chercheur doit être titulaire d'une subvention de recherche en SN&G accordée au cours des six dernières années à l'issue d'une évaluation par les pairs

Subvention à la découverte obligatoire pour chercheurs dans des facultés universitaires axées sur la santé (p. ex., médecine, pharmacologie, dentisterie)

Les projets requérant la participation d'un collaborateur ne seront pas acceptés

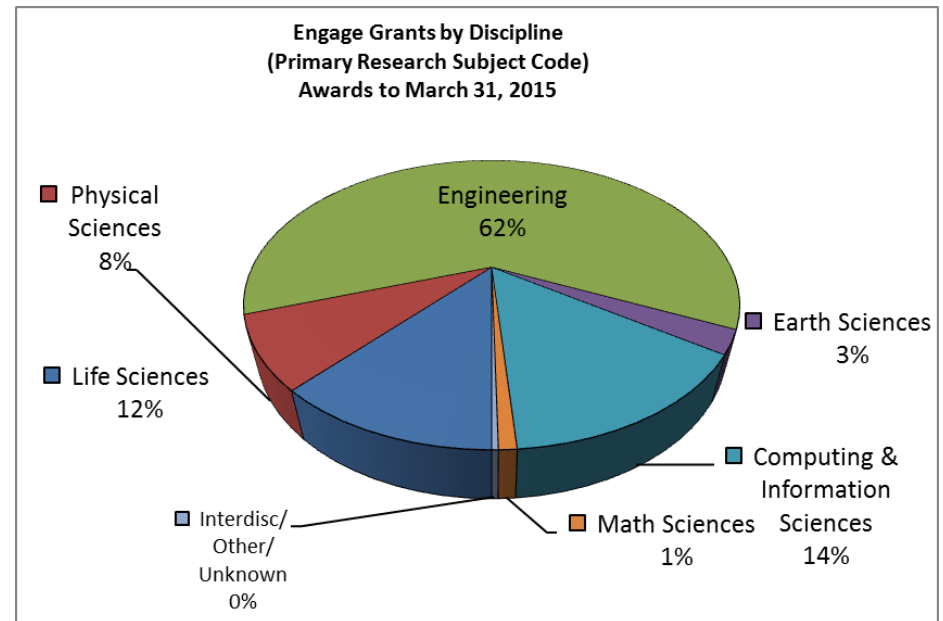
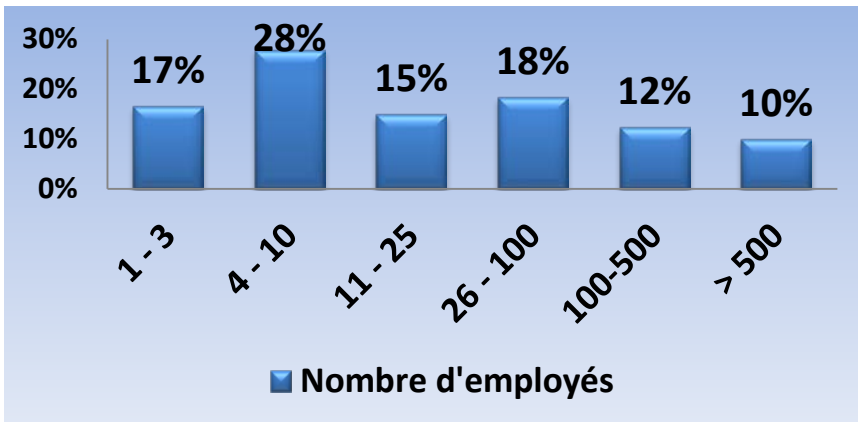
Limite de deux subventions par chercheur par année fiscale

L'entreprise doit indiquer dans sa lettre d'appui les avantages qu'elle tirera du projet et les mesures prévues pour appliquer et exploiter les résultats du projet

L'entreprise doit avoir une base d'opération au Canada et doit être en activité depuis au moins 2 années ou avoir 2 employés à plein temps ou plus

SUBVENTIONS D'ENGAGEMENT PARTENARIAL: QUELQUES STATISTIQUES

- Plus de 4 700 subventions accordées aux universités depuis la création du programme en 2009
 - 2 500 chercheurs
 - 3 200 entreprises
- 60% des entreprises partenaires ont moins de 25 employés



SUBVENTIONS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIVE (RDC)

POUVANT ATTEINDRE PLUS DE 500 000 \$ PAR ANNÉE

- **Subvention moyenne de 65 000 \$/année**
- **Le CRSNG assume jusqu'à la moitié des coûts**
- **Objectifs de recherche spécifiques à court et à moyen terme (1 à 5 ans)**
- **Taux de succès: 85-90%**
- **Etablissement d'une entente de propriété intellectuelle**



SUBVENTIONS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT APPLIQUÉE (RDA)

PARTENARIATS DE RECHERCHE AVEC LES COLLÈGES

Jusqu'à 75 000 \$ par année, maximum de trois ans

Contributions en espèces et en nature de l'entreprise au moins équivalente à la moitié du montant demandé incluant un minimum de 10 000 \$ en argent par année

De 75 000 \$ à 150 000 \$ par année, maximum de trois ans

L'entreprise contribue 1/2 des coûts du projet (en espèces et en nature)



OPTTECH



POUR NOUS CONTACTER BUREAU RÉGIONAL DU QUÉBEC

François Santerre
Agent de développement, recherche et innovation
514-496-4741
francois.santerre@nserc-crsng.gc.ca

Hélène Fortier
Agente de promotion des partenariats de recherche
514-496-4721
helene.fortier@nserc-crsng.gc.ca

Robert Déziel
Gestionnaire
514-496-4746
robert.deziel@nserc-crsng.gc.ca

